

BULLETIN SEMESTRIEL
COMMUNE DE MONFAUCON

Dordogne
Juillet 2021

REGARDS

Mairie
de
MONFAUCON

Heures d'ouverture au public :
lundi, mercredi, vendredi de 8h à 13h
Tel : 05 53 24 64 83 Fax : 09 70 61 52 39
Courriel : commune.monfaucon@wanadoo.fr
Site internet : www.monfaucon.fr

La Lidoire à Monfaucon (photo de Nathalie Géromin)

Que dire, que dire...

Un éditorial de plus où j'ai le sentiment de me répéter tant la situation sanitaire que nous connaissons et que nous subissons ne semble pas vouloir s'améliorer définitivement. Cette année encore, nous n'aurons pas le plaisir de nous retrouver à l'occasion de nos marchés gourmands car à l'instant même où j'écris ces quelques lignes, les nouvelles mesures gouvernementales liées au "pass sanitaire" viennent impacter leur organisation. Ce fut déjà le cas pour la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945. Ce fut aussi le cas avec les élections départementales et régionales qui n'ont pas pu se tenir au sein de la mairie comme le prévoit la procédure...

Une année difficile et contrariante en tout point de vue. Comment ne pas réagir face à tant d'incivilités aux abords des Points d'Apport Volontaire et particulièrement celui situé route de Mussidan, sur la RD20. Le conseil municipal et moi-même réfléchissons à son enlèvement définitif. Est-ce la solution ? Faut-il tenter de revenir au "porte à porte" ? Est-ce encore possible ? Sommes-nous prêts, à titre individuel, à en assumer le coût élevé à en croire le SMD3 ?

Un semestre plutôt morose, certes...

Mais face à ces contraintes, face à ces difficultés, la vie se poursuit. Le conseil municipal reste mobilisé et investi dans l'intérêt de notre commune afin de poursuivre les projets engagés. Si les bénévoles du comité des fêtes ont maintenu, dans le respect des gestes barrières, ce lien social que représente la bibliothèque/chouett'café, les chasseurs, quant à eux, se sont mobilisés et ont œuvré pour remettre en état certaines pistes DFCI. Par ailleurs, nous réfléchissons également à l'organisation d'un moment convivial d'échange et de partage réunissant toutes les monfauconnaises et tous les monfauconnais qui le souhaiteront. Il s'agira entre-autre et je l'espère, de fêter un retour à une vie "normale" et de remédier à l'annulation des vœux et de la plantation du Mai.

Enfin, je vous rappelle et vous invite à télécharger l'application "Panneau Pocket", application gratuite qui vous permet d'avoir les informations liées à notre commune et à beaucoup d'autres, proches de nous.

Certains sont en vacances, d'autres sont toujours au travail ou d'autres encore ont repris le travail. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, soyez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

A bientôt...

Le Maire, Arnaud DELAIR

Sommaire

MUNICIPALITE

Editorial - Etat Civil
Conseils municipaux

p 2

ACTUALITES

Travaux réalisés et/ou en cours
Travaux à venir
Commémoration du 8 mai
Précaution cambriolages

p 4

INFOS UTILES

Resto' CAB - AAPPMA
La réglementation du brûlage des végétaux
Horaires déchèterie
Nouveau service Pop Dom
Zoom sur les syndicats
Lutte contre l'ambrosie

p 5

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association Sport pour Tous
Comité des fêtes

p 11

PORTRAITS D'HABITANTS

p 13

MON VILLAGE EN PHOTOS

p 15

Etat civil



Nb naissances : 1

Nb décès : 2

Nb mariage : 1

Dernières activités indépendantes sur la commune

L'atelier du textile, 262 route de Merle
MONFAUCON, Laurent et Patricia CHICHERIE

Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.

N'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie aux horaires d'ouverture.

CONSEILS MUNICIPAUX (extraits)

31 mars 2021 :

- Motion contre le projet de réforme Hercule qui prévoit le démantèlement d'EDF et la privatisation partielle d'ENEDIS
- Renouvellement de la convention avec la SPA, avec une participation de 0.85 euros par habitant pour l'année 2021
- Vote du compte administratif 2020
- Vote du compte de gestion 2020
- Affectation du résultat 2020
- Vote des taux de fiscalité locale,
- Examen et vote du budget 2021 :

FONCTIONNEMENT : recettes et dépenses s'équilibrent à : 303 459.65 €

INVESTISSEMENT : recettes et dépenses s'équilibrent à : 135 087.55 €

- Suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe et création de poste pour nomination.

19 mai 2021 :

- Entente intercommunale : signature de la convention
- Subventions aux associations :

Association Sport pour Tous : 800.00 €

ACPG-CATM (Association des Anciens Combattants) Section Le Fleix : 50.00 €

Souvenir Français Bergerac : 50.00 €

- Adhésion Association Maires Ruraux de France 2020
- Recouvrement de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité 2021
- Convention relative à la participation du Service Départemental d'Incendie et de Secours 24 aux contrôles des Points Eau Incendie et à l'élaboration du schéma communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie
- Projet d'achat de la parcelle AI n° 164.

L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

16 juin 2021 :

- Recouvrement de la RODP ORANGE 2020 qui s'élève à 911.39 €,
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2020 du SMDE 24,
- Attribution d'une subvention de 1 600.00€ à l'Amicale des chasseurs au titre de l'exercice 2020 et 2021.



Le promeneur

Pour cette édition, notre Promeneur s'est fait photographe.

Après de longues heures passées immobile, tapi dans les buissons, il a lui aussi, fait le portrait d'habitants de la commune. ..

Nous vous laissons les découvrir...



Photos prises par
Ludo SCHMITT

Travaux réalisés et/ou en cours :

- Mise en conformité électricité et accessibilité WC de la salle des fêtes
- Rénovation et aménagement de la salle des fêtes (peinture, hotte aspirante, rangement, ...)

Travaux à venir

- Réfection toitures mairie, salle des associations, bibliothèque et chouett'café
- Réhabilitation du local archives (tri des archives municipales courant 2022)
- Réfection mur du cimetière (peinture)
- Eclairage église (mise en valeur)

Commémoration du 8 mai

" Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante. Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise. "

Geneviève DARRIEUSSECQ

Compte tenu des contraintes sanitaires en vigueur, c'est encore et toujours en très petit comité que nous nous sommes recueillis devant le monument aux morts et je le regrette. Mais l'essentiel est de ne pas les oublier. Merci aux anciens combattants qui s'étaient joints à nous.

Arnaud DELAIR



Resto'CAB, le retour !

Comme l'an passé, La CAB va accompagner les viticulteurs et restaurateurs dans la reprise économique de leur activité avec le retour de l'opération Resto'CAB qui avait rencontré un franc succès.

Le principe reste le même : à Quai Cyrano ou chez les cavistes participants

Pour 40 € d'achat de vins de Bergerac et Duras
15 € offerts en tickets resto'CAB

Pour 80 € d'achat de vins de Bergerac et Duras
30 € offerts en tickets resto'CAB

Début de l'opération le 9 juin jusqu'au 31 décembre 2021.

Nos restaurateurs et viticulteurs comptent sur nous !



Mairie 24680 GARDONNE



Cette Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, créée en 1923, affiliée à la Fédération Départementale de la Dordogne, couvre maintenant les communes de Bosset, Le-Fleix, La-Force, Fraisse, Gardonne, Ginestet, Lamonzie-St-Martin La-Veyssière, Lunas, **Monfaucon**, Prignonrieux, St-Georges-de-Blancaneix, St-Jean-d'Eyraud et St-Pierre-d'Eyraud

En février 2021 avec l'intégration du secteur de La Force, un nouveau conseil d'administration a été constitué avec des élus sur les communes de Gardonne, Ginestet, Lamonzie-Saint-Martin, Prignonrieux et St-Pierre-d'Eyraud.

Le programme de lâcher de 810 kg de truites portions nécessite la présence d'une soixantaine de bénévoles. Il a été fait en 3 alevinages sur le Barailler, l'Eyraud et la Gardonnette.

Les commerçants vendent les cartes de pêches bénévolement, ceci représente un travail important. Le site www.cartedepêche.fr est très facile à utiliser, nous conseillons donc à toute personne qui en a les moyens de prendre directement leur carte sur ce site. Une fois identifié, on peut prendre jusqu'à 10 cartes pour soi, ses enfants ou autre.

Les renseignements concernant la pêche en Dordogne sont disponibles dans les Mairies, chez les dépositaires, et sur internet www.federationpechedordogne.fr : réglementation, dates d'ouvertures, prix des cartes, pêche sur les plans d'eau du département, techniques de pêche, navigation sur la rivière etc,

La réglementation du brûlage de végétaux

Les beaux jours sont propices au jardinage mais l'usage du feu est réglementé par l'arrêté préfectoral du 05 avril 2017 modifié par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2017.

Le brûlage des végétaux est interdit entre le 1er mars et le 30 septembre.

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers est toléré entre le 01 octobre et le dernier jour de février.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation.

Des solutions alternatives au brûlage des déchets verts existent comme le broyage, le paillage, le compostage, la collecte et mise en déchetterie (voir SMD3) ...

Les arrêtés sont consultables sur :

<https://www.dordogne.gouv.fr/.../La-reglementation-des...>



Horaires Déchèterie

Horaires d'été des déchèterie du secteur de Bergerac Du 1er juillet au 31 août 2021

Fermeture les dimanches et jours fériés



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bergerac	7 h - 14 h	7 h - 14 h 16 h - 18 h 30				
Saint Pierre d'Eyraud	7 h 30 - 13 h					
Sigoulès	7 h 30 - 13 h		7 h 30 - 13 h	7 h 30 - 13 h		7 h 30 - 13 h
Issigeac	7 h 30 - 13 h		7 h 30 - 13 h			7 h 30 - 13 h



NOUVEAU SERVICE POP à DOM

Portage à domicile de colis alimentaire

Livraison de colis alimentaire à domicile pour des personnes ne pouvant se déplacer jusqu'au local de Bergerac pour des raisons de santé temporaires ou non) ou en cas d'absence de véhicule.

Ce service sera délivré sous conditions de ressources et selon la composition de la famille (justificatifs de revenus et de charges à présenter). Cette aide se compose d'un colis alimentaire livré 1 fois par mois avec participation d' 1€ par personne.

Il sera possible de compléter ce colis avec quelques livres pour adultes et enfants. Cette offre concerne les résidents des cantons de La Force, Bergerac 2 et Sigoulès. Contacter les bénévoles du Secours Populaire Français au 06 70 55 15 04 de préférence les mardis ou mercredis de 14h à 16h.

Zoom sur les syndicats

SYNDICAT	OBJET	TITULAIRE	SUPPLEANT
SMDE 24	Syndicat Mixte Des Eaux Dordogne	C. MANTON	M.FONVIELLE
SDE 24	Syndicat Départemental Energétique Dordogne	P. LHOMENIE	C.OTTOGALI
SMD3	Syndicat Mixte Départemental Des Déchets de la Dordogne	T. BORDERIE N. GEROMIN	C. MARGONTIER M.REQUIER
SIVOS	Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire	A.DELAIR V.FUERTE	S. VEDELAGO M. REQUIER
SIAS	Syndicat Intercommunal d'Action Sociale	S. VEDELAGO	M. REQUIER

LE SMDE 24 COMMENT ÇA MARCHE ?

La compétence en eau potable sur le territoire d'une collectivité correspond à *“tout service assurant ou partie de production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable.”*



Depuis le 1er janvier 2017, le Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne (SMDE24) assure cette compétence sur notre département. Auparavant la commune de MONFAUCON adhérait au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Vélines.

Le SMDE24 est composé uniquement de collectivités dotées d'une compétence "eau potable".

La gestion de notre territoire est maintenue par un sous-secteur au sein même du SMDE24, dénommé **Commission Territoriale de Vélines (CT Vélines)** dont le siège est à MONTAZEAU. La CT Vélines regroupe 15 communes et comporte un titulaire et un suppléant pour chaque commune membre.

Les missions de cette commission consistent principalement :

- Au financement des investissements tels que les renouvellements, extensions de canalisations d'eau potable et réhabilitation ou création d'ouvrage (points de productions, réservoirs etc. ...)
- Au choix du mode de gestion et au suivi de l'exploitation du système d'adduction en eau potable. Actuellement la production, la distribution et la facturation sont assurées par l'exploitant SUEZ Environnement, par un contrat de délégation de service public.

La CT de Vélines est alimentée par la nappe de l'Eocène captée par trois forages profonds. Un puits historique captant la nappe alluviale de la Dordogne a été remis en service ses dernières années. Elle est divisée en deux secteurs d'adduction en eau potable quasiment indépendant : le secteur Ouest et le secteur Est.

La commune de MONFAUCON appartient au secteur et elle est alimentée en eau potable à partir de la station située sur la commune de PORT SAINTE FOY et PONCHAPT.

L'eau prélevée dans la nappe de l'Eocène par le forage profond est mélangée avec l'eau du puits en nappe alluviale de la Dordogne dans une bache de mélange, elle est ensuite envoyée dans des réservoirs qui desservent gravitairement les communes du secteur Est, dont la commune de MONFAUCON.

Qualité de l'eau distribuée : le suivi réglementaire de la qualité de l'eau potable distribuée par le réseau est assuré par l'ARS de la Dordogne (Agence régionale de santé). Le résultat de ce suivi est disponible pour tout consommateur sur le site internet : [https : // solidarites-sante.gouv.fr](https://solidarites-sante.gouv.fr)

Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.



Sources images : (a), (c), (d) www.ambrosie.info.fr; (b) CBNSA

Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.

Pourquoi lutter contre cette espèce ?

- **Impact sanitaire**

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

- **Impact économique**

Les coûts de santé imputable à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

- **Impact environnemental**

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

- **Les actions préventives**

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile...
- Eviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

• Les actions curatives

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.

- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe de 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.

- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

• Les précautions générales

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.

- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.

- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.

- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/espace-professionnels/article/que-faire-des-dechets>). Après la grenaison, les déchets devront être laissés sur place. L'incinération n'est autorisée que sur dérogation.

- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

Pour signaler la présence d'ambroisie :

<http://www.signalement-ambroisie.fr/>

Pour plus de renseignements :



Gaëlle GUYOT

Chargée d'études Santé/Environnement

✉ gaelle.guyot@fredon-na.fr

☎ 06 75 06 62 39

☎ 05 57 01 37 18

📍 **Site de Villenave-d'Ornon**
71 Avenue Edouard Bourlaux CS 20032
3882 VILLENAVE D'ORNON

FREDON Nouvelle-Aquitaine est financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour conseiller les communes dans le repérage et la lutte contre les ambrosies.

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE



L'Association Sport Pour Tous du pays de La Force a pour mission de promouvoir, développer et permettre les activités sportives et de loisirs, pour tous sur notre canton.

De nouvelles activités pour la rentrée de L'ASSOCIATION SPORT POUR TOUS !

A MONFAUCON dès le mois de septembre



GYM FITNESS adultes : les
jeudis de 19h30 à 20h30 à la salle
des fêtes

A partir du jeudi 9 septembre

Fitness - Cardio - renforcement musculaire. Avec et sans matériel : Swiss ball, élastiband, step ...

Encadré par Dominique BIBENS éducateur sportif.



YOGA (HATA Yoga) : les
vendredis semaines paires de 18h30
à 19h30 à la salle des fêtes.

A partir du vendredi 10 septembre

Pratique des postures, exercices de respiration, relaxation, méditation guidée.

Encadré par Laetitia LAMBERT.

AU FLEIX



GYM DOUCE/GYM D'ENTRETIEN SENIORS. Cours de gym variés et adaptés au rythme de chacun dans une ambiance conviviale et détendue pour garder une autonomie plus longtemps.

A partir du 10 septembre les vendredis de 9h15 à 10h15 à la salle des fêtes.



RELAXATION "respirez et relâchez les tensions".

A partir du 22 septembre, les mercredis de 18h30 à 19h30, salle René Chauvin.

A SAINT GERY



GYM adultes/seniors. Les jeudis
18h00 à 19h00. Salle des fêtes.

A partir du jeudi 9 septembre

Cardio, renforcement musculaire, coordination, équilibre, swiss ball.

INTERVENTIONS SPORTIVES en milieu scolaire.

Tout au long de l'année, les élèves des écoles primaires publiques bénéficient de l'intervention de notre éducateur sportif.



RANDONNEE. Une fois par mois, l'ASPT propose des randonnées sur le canton de La Force et ponctuellement des randos gourmandes.

*Mais aussi
prochainement...*



RUNNING LOISIRS (course à pied)
sur le canton



BASKET au City stade de FRAISSE

CONTACTS et RENSEIGNEMENTS

06 16 07 08 91 - 07 85 16 39 22 - 06 44 21 54 44

Mail : sportpourtous.24@orange.fr

Site web : www.sportpourtous24.site.com

Nouveau bureau : Nathalie GEROMIN, présidente
Pierre LOMBARD, trésorier
Céline DELICOURT, secrétaire
Sharon LAWSON, secrétaire adjointe

VIE ASSOCIATIVE et CULTURELLE

Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Certaines communes alentour ont organisé des festivités cet été ou prévu de le faire.

Pour ce qui nous concerne, nous avons fait le choix de ne reprendre nos activités qu'à la rentrée, avec, si nous en avons la possibilité, un loto le 23 octobre 2021.

Incertitude du contexte sanitaire, évolution imprévisible et régulière des directives nationales, mais aussi manque d'effectif.

La poignée de bénévoles sur laquelle repose le comité des fêtes a besoin de soutien.

Chacun veut que son village vive et chacun peut regretter qu'il n'y ait pas suffisamment d'animations... Mais la vie d'un village est l'affaire de tous et ne peut être que le reflet de l'implication de ceux qui l'habitent.

L'Assemblée Générale aura lieu le 17 septembre prochain, nous comptons sur votre présence et qui sait, peut-être aurez-vous l'envie de nous rejoindre.

A ce propos, je souhaite adresser mes remerciements à tous les bénévoles très impliqués dans le fonctionnement de la bibliothèque et de Chouett'café. Qu'ils profitent de la pause estivale et reviennent plein d'énergie à la rentrée.

Un grand merci aussi aux bras costauds sans lesquels la salle des fêtes serait encore bien encombrée et recalée au contrôle sécurité.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Chouett'café/Bibliothèque

C'était le 29 mai, la réouverture de Chouett'café après de longs mois de confinement. Et pour fêter le plaisir de se retrouver, ce sont trois musiciennes du village qui ont pris plaisir à jouer divers morceaux choisis (musique classique, musique de films) au violoncelle et au piano. Merci à elles ! Ce fut un après-midi très agréable et apprécié par tous !

Pour la rentrée de septembre, nous faisons appel à toute personne intéressée en tant que bénévole pour la tenue de Chouett'café et de la bibliothèque (un mercredi après-midi par mois).

Nous serions ravis de compléter notre équipe par 2 personnes supplémentaires (tel : 06 32 24 00 11).



PORTRAITS D'HABITANTS

Dans ce numéro de l'été, nous avons souhaité faire plus ample connaissance avec ceux qui partagent leur vie entre leur pays et MONFAUCON.

Wim SIJBERDEN Comment êtes-vous arrivés en FRANCE ?



J'ai toujours eu le désir de venir en FRANCE et cela fait 50 ans que je connais la FRANCE, la région Bordelaise, en particulier CASTILLON et SAINTE FOY LA GRANDE.

La première fois, c'était en 1969 à BOURG, presque une année dans la viticulture chez des propriétaires néerlandais. Et pendant mes études de français et sciences micro-économique, là j'ai pu profiter des rencontres avec des étudiants français.

Je peux dire, que j'ai toujours été très attiré par le Bergeracois, peut-être mes racines huguenotes ! En effet, mon père était protestant de l'Église Wallonne * et il parlait français pendant le culte.

Je ne l'explique pas vraiment mais, quand je suis dans le pays de Bergerac, je m'y sens « BIEN » !

Depuis ma retraite, je partage ma vie entre les PAYS BAS mon pays d'origine et MONFAUCON. J'ai acheté cette maison, il y a quatre ans et je viens chaque printemps et chaque automne, environ six mois de l'année, bien-sûr depuis la pandémie, j'ai dû adapter les périodes de déplacements aux règles sanitaires.

Ici c'est très calme, il y a un grand jardin avec un magnifique pin parasol qui donne sur la forêt.

Et l'accueil des habitants de MONFAUCON ?

Je parle français, cela facilite les relations.

L'intégration s'est faite assez facilement. Quand je me suis installé, très vite, mes voisins sont venus se présenter et puis les voisins de mes voisins, ça a fait « boule de neige » !

Je pratique la gym le jeudi soir à la salle des fêtes, je vais à la bibliothèque et à "CHOUETT'CAFE" ce sont de bons moyens pour faire des connaissances.

LES PAYS BAS, votre pays ?

Oui en effet, je suis Néerlandais, je vis aux Pays Bas, j'habite dans un « village » mais rien à voir avec la définition que l'on donne en FRANCE. Dans mon village il y a, à peu près 60 000 habitants, c'est près de la grande ville de UTRECHT (500.000 habitants) qui se situe au centre du pays.

J'aime beaucoup y être pendant l'hiver avec le froid, la neige et le patinage !

Là-bas, nous nous déplaçons en transports en communs ou à vélo, je viens souvent à MONFAUCON en voiture, car sans véhicule, ici on n'est pas autonome.

Votre activité professionnelle avant votre retraite.

J'étais fonctionnaire de l'Etat dans les domaines agriculture et douane/anti-fraude.

Pendant quelques années, j'ai travaillé à la Commission européenne** à BRUXELLES dans les mêmes domaines.

PORTRAITS D'HABITANTS

Vous avez dit BRUXELLES, la Commission européenne, mais comment ça fonctionne ?

La Commission européenne, c'est un monde supranational !

C'est une expérience professionnelle véritablement intéressante !

La fonction principale de la Commission européenne est de proposer, mettre en œuvre les politiques communautaires, comme celle de l'agriculture et de veiller à leur application.

Votre famille vit aux PAYS BAS ?

Oui, mes deux enfants vivent aux PAYS BAS, ils me rendent visitent pendant les vacances, je suis grand-père deux fois ! Ma fille qui est professeur de YOGA, m'a dit : « papa, à la rentrée, tu t'inscris au cours de Yoga à MONFAUCON ! ».

Alors, je vais essayer !!

****Une église Wallonne** : est une église réformée néerlandaise dont les membres avaient fui les Pays-Bas méridionaux, l'actuelle Belgique, la France, lors du premier refuge. Lors du deuxième refuge protestant, des huguenots Français ont rejoint les communautés wallonnes, notamment les pasteurs Pierre Jurieu et Pierre Bayle. La langue usuelle des églises wallonnes est jusqu'à aujourd'hui le français. Les membres de ces églises sont appelés réformés wallons.*

*** **La Commission européenne** est l'une des principales institutions de l'Union européenne, avec le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et le Conseil européen.*

Ruth WATSON



Comment êtes-vous arrivée dans la région et plus particulièrement à MONFAUCON ?

En 1988, nous sommes venus à SAINT EMILION pour une dégustation de vin, nous étions logés à SAINTE FOY LA GRANDE.

Nous avons adoré la région et aussitôt décidé de faire l'achat d'une maison dans le secteur, notre choix final s'est porté sur une maison à MONFAUCON. Et depuis plus de trente ans, nous passons tous les étés ici. Mon fils Noël aime beaucoup y venir en vacances.

Mon mari adorait la FRANCE, il était écossais de mère française.

Psychiatre de profession, il a travaillé à PARIS au début de sa carrière.

A LONDRES, pendant quarante ans, toujours en psychiatrie, il était bénévole dans un dispensaire français. Son travail et son investissement lui ont valu en 2002, l'Ordre national du Mérite*.

Vous Ruth, vous êtes aussi de nationalité Britannique ?

Non, je suis australienne, originaire de SIDNEY.

En 1967, quand j'ai entrepris mon tour de l'Europe, j'étais loin d'imaginer, que je ne reviendrais pas en AUSTRALIE. Que je rencontrerai à LONDRES mon mari, Robert, et que je fonderai une famille en ANGLETERRE !

Quelle était votre activité professionnelle à LONDRES avant votre retraite ?

J'étais directrice d'un service d'adoption et conférencière à l'université dans le même domaine.

Le Brexit ?

Cela me brise le cœur, c'est une grande erreur !

Le Brexit a provoqué beaucoup de tensions sociales, familiales etc.

Désormais, je ne pourrai plus me déplacer aussi librement dans l'union Européenne.

Qu'est-ce qui vous attire ici ?

J'adore le savoir vivre des français !

La nourriture, le vin, les marchés, les festivités et la météo !

Chaque année, je participe à la randonnée gourmande à Monfaucon !

** L'Ordre national du Mérite est un ordre honorifique français institué en 1963 par le Général De Gaulle. Il récompense les mérites distingués, militaires ou civiles rendus à la nation française.*

Merci beaucoup à Ruth Watson et Wim SIJBERDER d'avoir participé à ce nouveau rendez-vous de « Portraits d'habitants » dans le bulletin municipal.

Propos recueillis par Nathalie GEROMIN

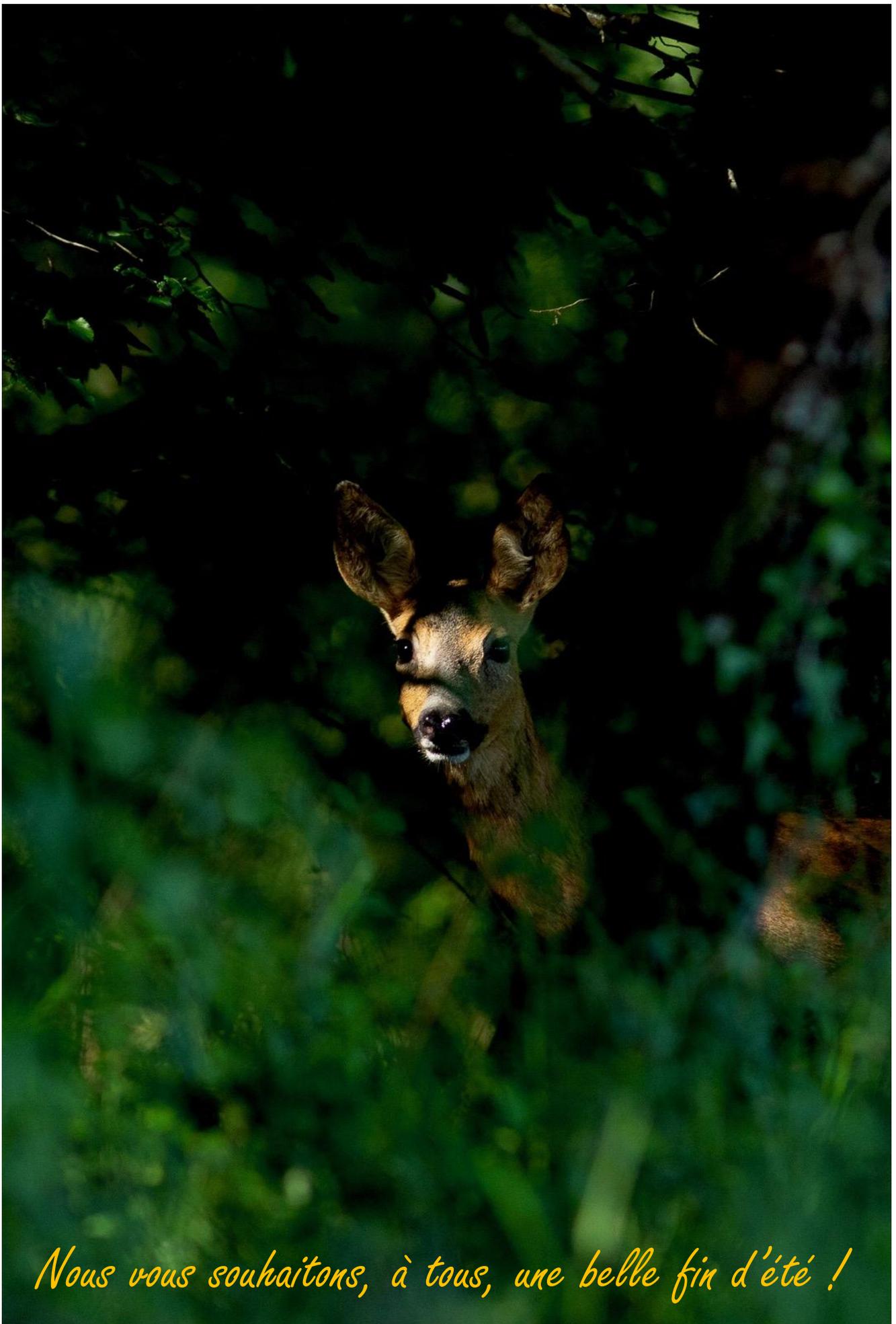
MON VILLAGE EN PHOTOS

Pour cette édition, pas de village en image avant/après, mais un appel à tous ceux qui disposeraient de photos anciennes.

Aidez-nous à nous remémorer la commune telle qu'elle était il y a plusieurs décennies et mettez au défi notre photographe attitrée de trouver ces lieux afin de vous les montrer tels qu'ils sont aujourd'hui.



Photo : Ludovic SCHMITT



Nous vous souhaitons, à tous, une belle fin d'été !